

L'observatoire numérique 2017

SOCIÉTÉ, EGALITÉ NUMÉRIQUE ET INCLUSION

PAR LE THINK TANK RENAISSANCE NUMERIQUE — février 2017

QUI POUR
UNE FRANCE
NUMÉRIQUE ?

Les propositions numé-
riques des candidats sur
la solidarité et le lien so-
cial



Récapitulatif des propositions en société, égalité numérique et inclusion des principaux candidats

Candidat	Propositions société	Propositions numériques	Total
François Fillon	5	133	778
Benoît Hamon	2	18	345
Emmanuel Macron	9	85	588
Marine Le Pen	2	10	144
Jean-Luc Mélenchon	5	31	-

François Fillon

Sur 133 propositions numériques, 5 concernent la société, l'égalité numérique et l'inclusion.

- Mettre en place un plan national de lutte contre l'exclusion numérique et renforcer sur l'ensemble du territoire des dispositifs de formation de type « Internet pour tous ».
- Constituer des référentiels communs de littératie numérique.
- Généraliser l'« open data » pour favoriser la transparence et la fluidité des prix du marché. Mettre en place un programme d'open data sur le prix des loyers (observatoire des loyers) mais aussi sur les matériaux, la disponibilité des terrains... C'est un chantier qu'il faut ouvrir au plus vite.
- Développer plus largement l'e-inclusion et lutter contre l'« illectronisme » : le rôle accru de l'Etat et renforcer les formations de type « Internet pour tous ».
- Développer des formations qui permettent de fournir au marché les 150 000 codeurs par an dont les entreprises du numérique ont besoin. L'effort de recrutement doit porter notamment sur des élèves issus de la diversité. Ainsi, sensibiliser les filles à cette profession du futur qui est aujourd'hui trop largement sous-féminisée.

Benoît Hamon

Sur 18 propositions numériques, 2 concernent la société, l'égalité numérique et l'inclusion.

- Protéger les lanceurs d'alerte : renforcer le statut des lanceurs d'alerte créé par la loi Sapin II qui va dans le bon sens mais qui reste insuffisant : soutien financier réel et prise en charge des frais de procédure des lanceurs d'alerte, supprimer le « parcours par étapes » (alerte interne auprès du déontologue ou de son supérieur obligatoire) qui peut s'avérer une course d'obstacles seront une des priorités. Faire que cette législation protectrice existe également au niveau européen.
- Reconnaître le droit à la déconnexion pour améliorer le bien-être au travail. Smartphones et ordinateurs sont devenus des « laisses électroniques ». Le mal-être au travail peut gagner le domicile. Il devient difficile de distinguer le temps du travail de celui de la vie personnelle, il faut donc de nouvelles règles pour protéger les salariés.

Emmanuel Macron

Sur 85 propositions numériques, 9 concernent la société, l'égalité numérique et l'inclusion.

- Pour que les couples soient à égalité face aux modes de garde des enfants et empêcher les passe-droits, nous obligerons les communes à publier en ligne leurs critères d'attribution des places de crèche, puis à mettre en place systématiquement un système de cotation des demandes. Dans le même temps, nous soutiendrons l'effort massif de construction de places de crèche.

- Nous accélérerons la généralisation du téléphone d'alerte pour secourir plus rapidement les victimes de violence. Ce dispositif, expérimenté dans plusieurs départements, a déjà sauvé des vies.
- Nous porterons une stratégie d'inclusion à destination de ceux qui rencontrent des difficultés à utiliser le numérique en développant avec les associations et les collectivités, un réseau d'accompagnement sur le territoire qui proposera du temps de soutien et des formations aux outils et aux services numériques.
- Handicap : nous investirons pour faciliter l'accessibilité numérique. Nous créerons une plateforme numérique collaborative pour généraliser des bonnes pratiques locales.
- Nous améliorerons le parcours des jeunes en situation de handicap permettant l'accès aux diplômes, notamment au travers des adaptations numériques.
- Nous financerons des appels à projet pour le développement d'appareils médicaux (mammographies, scanners...) adaptés et innovants pour aider les personnes en situation de handicap.
- Le développement du covoiturage sera renforcé, grâce à la mise en place des voies dédiées aux bus, VTC et covoiturage sur les autoroutes urbaines et d'une modulation des péages en fonction de l'occupation des véhicules.
- La qualité architecturale, environnementale, ne doit pas être un luxe réservé aux habitants des centres-villes : elle doit être une exigence sur tout le territoire.
- La co-construction avec les citoyens lors de l'aménagement des quartiers n'est pas un privilège : elle est un droit. Nous lancerons un nouvel effort massif de rénovation urbaine. Nous devons doubler l'ambition des projets de renouvellement urbain pour atteindre 10 milliards d'euros.
- Nous créerons un coffre-fort numérique et l'accès à un cloud solidaire permettant de conserver les documents d'identité numérisés, dont la gestion sera confiée à la Poste.
- Nous porterons enfin une stratégie d'inclusion numérique, en développant avec les associations et les personnes bénéficiaires des formations aux outils numériques.

Marine Le Pen

Sur 10 propositions numériques, 2 concernent la société, l'égalité numérique et l'inclusion.

- Garantir la liberté d'expression et les libertés numériques par leur inscription dans les libertés fondamentales protégées par la Constitution, tout en renforçant la lutte contre le cyber-djihadisme et la pédo-criminalité.
En parallèle, simplifier pour ceux qui en sont victimes les procédures visant à faire reconnaître la diffamation ou l'injure.
- Créer une charte à valeur constitutionnelle qui inclura la protection des données personnelles des Français, notamment par une obligation de stockage de ces données sur des serveurs localisés en France.

Jean-Luc Mélenchon

Sur 31 propositions numériques, 5 concernent la société, l'égalité numérique et l'inclusion.

- Accompagner les structures publiques, notamment locales, sur le Référentiel général d'accessibilité pour les administrations.
- Informer, sensibiliser aux enjeux de l'accessibilité numérique et accompagner le développement de sites web ou d'applications accessibles à tou-te-s.
- Faire de la médiation numérique une priorité, notamment en direction des milieux sociaux défavorisés et des générations plus âgées. Chacun doit être capable de comprendre et de maîtriser les technologies numériques, leurs enjeux et leurs usages.
- Soutenir les associations de médiation numérique et revaloriser le statut des médiateurs.
- Redynamiser les espaces publics numériques et en faire de véritables maisons du numérique, en développant les répare-cafés, fablabs, projets collaboratifs, pour offrir des formations à l'usage et à la citoyenneté numérique